**Zeitschrift:** Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 22 (1996)

**Heft:** 2

**Artikel:** Évaluation de l'impact des essais suisses avec prescription médicale de stupéfiants sur la criminalité des sujets traités : résultats à court terme

**Autor:** Rabasa, Juan / Killias, Martin

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1046831

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# RESEARCH NOTES

# ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ESSAIS SUISSES AVEC PRESCRIPTION MÉDICALE DE STUPÉFIANTS SUR LA CRIMINALITÉ DES SUJETS TRAITÉS : RÉSULTATS A COURT TERME

Juan RABASA et Martin KILLIAS

**Résumé**

Suite aux différents articles parus dans cette revue qui étaient consacrés au rapport entre la drogue et le crime, ainsi qu'aux essais en cours concernant la prescription médicale d'opiacés à des personnes gravement dépendantes, le présent article résume les résultats du rapport intermédiaire concernant les effets dudit programme sur la délinquance des personnes traitées. En se basant sur les indications concernant environ la moitié des personnes faisant partie de la présente recherche, qui ont été récoltées lors d'interviews personnelles, les auteurs constatent - pour la grande majorité des types de délits relevés - une nette réduction de la prévalence ainsi que de la fréquence (soit de l'incidence) des délits commis par les personnes traitées. Cette réduction est particulièrement importante en matière de vol grave (catégorie comprenant entre autres les cambriolages et les vols à l'arraché) et de trafic de drogue; elle est plus modeste, voire inexistante pour les délits qui sont moins liés au mode de vie marginal qui est celui de beaucoup de toxicomanes avant le début du traitement. Les résultats concernant la victimisation suivent la même tendance. Toute interprétation de ces résultats devrait tenir compte de leur caractère provisoire.

(réd.)

**Zusammanfassung**

*Im Anschluss an die verschiedenen Beiträge in dieser Zeitschrift zur Wechselbeziehung zwischen Drogen und Kriminalität im allgemeinen und zu den laufenden Versuchen der medizinischen Heroinverschreibung in der Schweiz im besonderen folgen hier - im Anschluss an die Veröffentlichung des Zwischenberichts zu den erwähnten Versuchen - erste Ergebnisse. Sie stützen sich auf die Angaben der Versuchspersonen*

*in Interviews, die beim Projekteintritt und in der Folge alle sechs Monate stattfinden. Verglichen werden hier die Delinquenzraten während der letzten sechs Monate vor Projekteintritt und während der ersten sechs Monate der Behandlung. Erfasst sind in der vorliegenden Zwischenbilanz 248 Teilnehmende, d.h. knapp die Hälfte der insgesamt erfassten Personen. Die Ergebnisse lassen - für die meisten der erfassten Deliktsarten und insbesondere für schwere Diebstähle (u.a. Einbruch und Entreissdiebstahl) sowie Drogenhandel - einen deutlichen Rückgang erkennen. Wenig oder kaum zurückgegangen sind Delikte, die - wie etwa Gewalttaten - nur wenig mit dem marginalen Lebensstil vieler Drogenabhängiger vor Behandlungsbeginn zusammenhängen. Die behandelten Drogenabhängigen werden zudem sehr viel seltener Opfer der meisten der erfassten Delikte. Bei der Interpretation dieser Ergebnisse ist deren vorläufiger Charaktr zu beachten.*

(Red.)

## 1. INTRODUCTION

L'impact de programmes recourant à la prescription médicale d'opiacés sur la criminalité n'a jamais fait l'objet de recherches d'évaluation jusqu'ici (Mino 1990, Rabasa et Killias 1996). Sur ce plan, les recherches actuellement en cours en Suisse comblent dès lors une lacune, ce qui explique en partie l'intérêt qu'elles suscitent notamment à l'étranger.

Les essais en cours en Suisse avec prescription médicale d'opiacés visent, entre autres, à une réduction de la criminalité et de la victimisation des toxicomanes traités (OFSP 1995). Leur logique s'insère dans une perspective de «harm reduction» respectivement de l'approche situationnelle - bien connue en criminologie - qui vise à la réduction de la criminalité par des modifications dans l'environnement des individus, plutôt qu'à la modification de la personnalité et/ou des mobiles de ces derniers. En l'occurrence, le changement dans l'environnement des sujets traités consiste à leur offrir un accès facile aux opiacés, en supprimant ainsi leur besoin de passer par le marché illégal de la drogue et l'obtention illégale des ressources nécessaires à cet effet (cf. Killias et Uchtenhagen 1995).

Afin de mesurer l'impact de la distribution contrôlée d'opiacés sur la délinquance, et tenant compte des connaissances méthodologiques acquises (Klär 1994, Killias 1994), une combinaison de différents indicateurs de la délinquance a été retenue. L'évolution du comportement légal des toxicomanes

traités sera donc suivie sur le plan des indicateurs suivants:

a) des interviews répétées tous les six mois concernant
   - leur propre délinquance (auto-révélée) et
   - leurs expériences de victimisation;
b) la consultation de données officielles concernant
   - leurs contacts avec la police et
   - les jugements.

Nous nous sommes également intéressés à mesurer la prévalence et l'incidence des *victimisations* subies par les sujets traités durant les trois dernières années avant le début du traitement, et en particulier pendant les six mois précédant l'entrée dans le projet, ainsi que la prévalence et l'incidence des victimisations durant les six mois suivant le début du traitement. Au vu de la très étroite corrélation entre la victimisation et la délinquance, bien établie notamment pour les populations relativement marginales, la victimisation constitue en effet un excellent indicateur indirect de la proximité des sujets de la délinquance et des scènes ouvertes de la drogue. En plus, cet indicateur est moins suspecté d'être entaché de réponses malhonnêtes de la part des personnes interrogées, étant donné que les victimisations subies sont normalement dévoilées sans trop de réticence.

Les interviews ont lieu tous les 6 mois; la première a lieu peu après l'admission au programme et relève donc l'état au début du traitement. La période de référence couvre les six derniers mois d'une part, ainsi que les dernières quatre semaines avant l'interview. Mise à part la mesure de la prévalence et de l'incidence, nous envisageons d'analyser dans un rapport ultérieur le modus operandi lors de la commission des comportements délinquants par les sujets traités, et ceci dans les deux périodes de référence citées afin de trouver d' éventuels changements. Nous nous occuperons aussi, ultérieurement, d'une période d'évaluation plus longue ainsi que des informations des archives de police et du casier judiciaire.

Mandatés par l'Office Fédérale de la Santé Publique et par l'Institut für Suchtforschung, les auteurs ont présenté la première partie des résultats lors de la publication du deuxième rapport intermédiaire relatif à ces essais (Uchtenhagen et al. 1996). Cette note de recherche résume les résultats obtenus sur la base des questionnaires obtenus jusqu'en été 1996.

## 2. L'ÉTAT DE LA RECHERCHE

Le plan de l'enquête ayant déjà été présenté ailleurs (Killias et Uchtenhagen 1995, 1996; Rabasa et Killias 1996), cet article se limite à la présentation des résultats de l'évaluation en cours.

Comme l'enregistrement officiel de la délinquance intervient, pour des raisons de procédure, avec un certain retard, et que la période d'observation devrait en principe être de douze mois au moins, les données de police et de jugements ne pourront pas être exploitées avant la deuxième moitié de 1996. En conséquence, le présent texte ne portera que sur les données des entretiens réalisés avec 248 participants entrés dans un des projets depuis le 1er avril 1995, soit depuis l'élargissement du programme au début 1995, et dont les premières interviews (effectuées à l'entrée, *interview A*) *et* les interviews de *follow-up* (effectuées après six mois, *interview B1*) ont été analysées jusqu'au 31.5.96. Ce collectif comprend un peu moins que la moitié des personnes qui seront prises en compte dans le rapport final.

Les résultats présentés ici ne tiennent donc compte que des données provenant d'interviews et concernant la délinquance auto-reportée et la victimisation pendant les six mois (respectivement les quatre dernières semaines) avant l'interview A (effectuée au moment de l'entrée au programme) et avant l'interview B1 (réalisée après six mois de traitement). Les résultats permettent donc de suivre l'évolution de la délinquance et de la victimisation d'environ la moitié des personnes traitées depuis leur admission au programme.

Les résultats intermédiaires présentés ici ne permettent cependant pas encore d'apprécier

- l'évolution des personnes dont les interviews ont été exploitées seulement après le 31.5.96,
- l'évolution de la délinquance telle qu'elle apparaît dans les registres de police et du casier judiciaire,
- l'évolution à plus long terme, soit au-delà de la première période de 6 mois.

## 3. RÉSULTATS A COURT TERME

### 3.1 Introduction aux analyses

a) Lors de la comparaison des résultats d'une cohorte dans deux périodes de référence différentes, la première question est celle de savoir s'il y a eu une modification de la **prévalence** des comportements délinquants entre le temps 0 et le temps 1, c'est-à-dire si la proportion de *personnes ayant commis au moins l'un des actes retenus* s'est modifiée.

Pour répondre à une question de ce genre, nous devons déterminer s'il existe une différence significative entre les deux pourcentages observés dans la même population étudiée, pendant deux périodes de référence distinctes.

Nous devons tester, lors de l'analyse des résultats des essais, les trois possibilités suivantes :
1. Le traitement n'a pas d'effet.
2. Le traitement a un effet de réduction de la criminalité des sujets.
3. Le traitement a un effet d'augmentation de la criminalité des sujets.

Étant donné qu'il s'agit d'observer une même population dans deux périodes différentes et que l'on ne peut pas retenir l'indépendance des observations, nous allons utiliser des tests statistiques pour des observations pairées. Les tests choisis, étant donné les caractéristiques particulières de cette population, sont le test de Wilcoxon et le test du signe.

b) Lorsqu'il s'agit des changements de l'**incidence**, nous nous trouvons dans le cas du test d'hypothèses de comparaison des différences de moyennes d'actes délinquants à un temps 0 et à un temps 1. Il s'agit, à la différence du premiers cas, de tester l'efficacité du traitement sur la base des fréquences de commission observées. On compare la moyenne par délit pour la période avant le traitement avec la moyenne pour la période des six premiers mois de traitement. On travaillera de la même façon avec la période de référence de quatre semaines. Étant donnée la non-indépendance des observations ainsi que la non-normalité des observations, nous allons utiliser le test de T pour des observations pairées, le test de Wilcoxon et le test du signe. Pour des informations complémentaires concernant les tests d'hypothèses, le lecteur est prié de consulter l'ouvrage de Y. Dodge (1993) ainsi que le manuel d'utilisation du logiciel SPSS 6.1 (1995) qui expliquent ces techniques d'une façon plus détaillée.

## 3.2 Données concernant la délinquance auto-reportée

### 3.2.1 Données de prévalence

Nous allons dans un premier temps nous intéresser au taux de prévalence des comportements délinquants, c'est - à - dire au pourcentage de personnes qui, au cours des six derniers mois, respectivement des quatre dernières semaines précédant le premier entretien (A) et le deuxième entretien (B1), ont commis une ou plusieurs fois l'un des délits mentionnés.

Le nombre relativement restreint des personnes prises en compte (N=248), les courtes périodes de référence (six mois resp. seulement quatre semaines) et par conséquent les faibles taux de prévalence des différents délits envisagés justifient la formation de catégories de délits plus grandes. On peut ainsi regrouper les douze différents délits dans les quatre catégories présentées ci-dessous,

a) La première catégorie que nous avons appelé *vols aggravés* (G1) est composée du pickpocket, du vol à l'arraché, du cambriolage et du brigandage.

b) Pour la deuxième catégorie dite des *autres vols* (G2), nous avons retenu le vol d'automate, le vol à l'étalage et le recel.

c) Notre troisième catégorie nommée *violences* (G3), est formée du regroupement des items violences physiques et lésions avec arme.

d) Notre dernière et quatrième catégorie est celle des drogues et retient la vente de cannabis, la vente de drogues dures ainsi que l'arnaque lors de la vente de drogues.

Comme le tableau 1 le révèle, une baisse du taux de prévalence se constate pour les quatre catégories des délits regroupés, baisse qui, de plus, se révèle significative à 5 % dans trois des quatre cas.

**Tableau 1:** Comparaison de la prévalence de quatre catégories de délits, commis pendant les 6 mois avant et après l'entrée (N=248)

| Groupes de comportements | Prévalence 6 mois avant l'interview A % | | Prévalence entre interviews A et B1 6 mois % | | Résultat | Degré de signification Wilcoxon et sign test | p |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G1 Vols aggravés (pickpocket, vol à l'arraché, brigandage, cambriolage) | 11.7 | (29) | 2.0 | (5) | D | * * | .000 |
| G2 Autres vols | 39.1 | (97) | 24.2 | (60) | D | * * | .000 |
| G3 Violences | 3.2 | (8) | 2.4 | (6) | D | NS | .610 |
| G4 Drogues (deal / amaque) | 53.6 | (133) | 20.2 | (50) | D | * * | .000 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

Pour les *vols aggravés,* une diminution très importante est constatée; en effet 29 personnes, soit le 11.7 % des individus, avaient avoué l'avoir fait durant les 6 mois avant le début du traitement contre 5, soit le 2 % des individus, qui ont avoué l'avoir fait durant la période de référence des 6 mois depuis le début du traitement.

Les délits de *violence*, c'est-à-dire les lésions avec arme et les violences physiques, font exception, car on n'a pas pu constater une diminution significative de la prévalence de commission. Les comportements de violence ne sont cependant pas typiques des populations d'héroïnomanes (Brochu 1995), ce qui est souligné par le fait que seuls 8 toxicomanes - soit le 3,2% des individus - ont avoué la commission d'au moins un des deux comportements compris dans cette catégorie avant le début du traitement. Il est donc peu surprenant que le programme n'ait pas réduit ces comportements dans une mesure significative.

En ce qui concerne la catégorie *deal/arnaque en matière de drogues*, une diminution importante de la prévalence a été constatée. En effet, pendant la première interview, 133 toxicomanes avaient avoué avoir commis, pendant les derniers six mois avant le début du traitement, au moins un des trois comportements inclus dans cette catégorie contre 50 dans la période de 6 mois après le début du traitement.

Le tableau 2 présente les résultats de la prévalence pendant les quatre dernières semaines avant les deux interviews.

**Tableau 2:** Comparaison de la prévalence de quatre catégories de délits, commis pendant les 4 dernières semaines avant l'interview A respectivement B1 (N=248)

| Groupes de comportements | Prévalence 4 semaines avant l'interview A % | Prévalence 4 semaines avant l'interview B1 % | Résultat | Degré de signification Wilcoxon et sign test | p |
|---|---|---|---|---|---|
| G1 Vols aggravés (pickpocket, vol à l'arraché, brigandage, cambriolage) | 3.2 (8) | 0.8 (2) | D | * | .058 |
| G2 Autres vols | 22.2 (55) | 13.7 (34) | D | * * | .012 |
| G3 Violences | 0.8 (8) | 0.4 (2) | D | NS | .317 |
| G4 Drogues (deal / arnaque) | 32.3 (80) | 16.1 (40) | D | * * | .000 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

On constate le même phénomène, bien qu'atténué, lorsque l'on compare les quatre dernières semaines précédant la première respectivement la seconde interview; les différences sont cependant moins significatives, ce qui correspondrait bien à la faible fréquence absolue de personnes ayant commis des actes de délinquance pendant cette courte période de temps.

### 3.2.2 L'évolution des taux d'incidence

La question de savoir si la proportion des délinquants parmi les participants diminue est, à elle seule, insuffisante si l'on veut avoir une idée plus ou moins précise de l'impact réel du traitement sur la criminalité des sujets traités. En effet, il faut également savoir s'il y a, parmi les délinquants, des personnes qui après le début du traitement commettent moins d'infractions. Comme les taux de criminalité locaux sont très influencés par les taux d'incidence (Killias 1994), cet aspect représente pour cette recherche une grande importance pratique.
Les résultats du tableau 3 nous montrent une diminution significative du volume d'affaires pour trois des quatre groupes des délits considérés. Pour la violence, la diminution n'est toujours pas significative, alors que pour la catégorie *autres vols* la réduction de l'incidence est significative à 10 %. Pour les vols aggravés et pour les deals/arnaques en matière de drogues, la baisse est cependant significative à 5 %. En comparaison avec les taux de prévalence sur la période de six mois, présentés au tableau 1, l'incidence a diminué dans une plus forte mesure.

**Tableau 3:** Comparaison de l'incidence de quatre catégories de délits, commis pendant les 6 mois avant et après l'entrée dans le programme (N=248)

| Groupes des comportements | Incidence pendant les 6 mois avant l'interview A | Incidence entre l'interview A et B1 (6 mois) | Résultat | Degré de signification t-test, Wilcoxon et test du signe | p |
|---|---|---|---|---|---|
| G1 Vols aggravés (pickpocket, vol à l'arraché, brigandage, cambriolage) | 0.202 | 0.036 | D | * * | .002 |
| G2 Autres vols | 8.319 | 4.310 | D | * | .065 |
| G3 Violences | 0.056 | 0.028 | D | NS | .178 |
| G4 Drogues (deal / amaque) | 36.359 | 7.129 | D | * * | .000 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

Si l'on considère l'évolution de l'incidence sur une période de quatre semaines seulement, les changements sont moins nets et moins significatifs.

En comparaison avec les taux de prévalence pour la période précédant les interviews en question, les résultats du tableau 4 ne sont pas surprenants. Il semble d'ailleurs que les taux d'incidence ont diminué au moins dans la même proportion que les taux de prévalence.

**Tableau 4:** Comparaison de l'incidence de quatre catégories de délits, commis pendant les 4 dernières semaines avant les interviews A respectivement B1 (N=248)

| Groupes des comportements | Incidence pendant les 4 semaines avant l'interview A | Incidence pendant les 4 semaines avant l'interview B1 | Résultat | Degré de signification t-test, Wilcoxon et test du signe | p |
|---|---|---|---|---|---|
| G1 Vols aggravés (pickpocket, vol à l'arraché, brigandage, cambriolage) | 0.048 | 0.008 | D | * | .077 |
| G2 Autres vols | 1.395 | 0.754 | D | * | .070 |
| G3 Violences | 0.012 | 0.004 | D | NS | .158 |
| G4 Drogues (deal / amaque) | 3.903 | 1.286 | D | * * | .000 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

### 3.2.3 Bilan provisoire sur la délinquance des toxicomanes traités

On constate globalement que les taux de prévalence et d'incidence coïncident très bien entre eux, et qu'ils montrent une réduction importante de la délinquance des participants au projet. Pour ce qui est des changements non-significatifs, ils sont dus aux faibles fréquences absolues de certains délits, notamment des délits de violence, ce qui n'est pas surprenant. Toujours est-

il que presque tous les délits mentionnés connaissent une tendance générale à la baisse, et que nous ne constatons aucune augmentation, comme cela aurait pu être le cas si l'évolution des participants s'était passée de manière incohérente.

## 3.3 Taux de victimisation

### 3.3.1 Remarque préliminaire

Comme il l'a été dit à plusieurs reprises lors des travaux méthodologiques pour la présente enquête, les délinquants courent eux-mêmes un très haut risque d'être victimes de délits (Killias 1994, Killias et Uchtenhagen 1995, Rabasa et Killias 1996). Ceci s'explique facilement par leur style de vie et par leur proximité de milieux délinquants, éléments qui augmentent la probabilité de contacts à risques. Malgré cette situation, peu d'attention a été accordée à l'étude de la victimisation des toxicomanes gravement dépendants. En plus, l'observation de l'évolution des taux de victimisation se justifie à elle seule - dans le cadre de notre projet de recherche - en tant qu'élément d'appréciation du développement des participants. En outre, des questions concernant les victimisations subies permettraient de contrôler dans une grande proportion des biais tels que la «tendance au mensonge», facteurs que l'on ne peut jamais totalement exclure dans les enquêtes de délinquance auto-reportée. Au vu de l'étroite corrélation entre la délinquance et les risques de subir à son tour des infractions, des questions concernant les victimisations peuvent être considérés comme un autre indicateur de l'implication dans un milieu de délinquance. Pour ces raisons, plusieurs types de victimisations ont été retenues dans le questionnaire, situations qui devraient être importantes dans la vie quotidienne des toxicomanes, vu leur contexte de vie.

### 3.3.2 Taux de prévalence

Le tableau 5 nous donne les éclaircissements suivants sur l'évolution de la prévalence des victimisations retenues dans notre questionnaire d'évaluation (c'est-à-dire de la proportion de personnes interrogées ayant subi au moins l'une des infractions retenues).

**Tableau 5:** Comparaison de la prévalence des victimisations, subies pendant les 6 derniers mois avant et après l'entrée dans le programme (N=248)

| Type de victimisation | Prévalence 6 mois avant l'interview A % | | Prévalence entre l'interview A et B1(6 mois) % | | Résultat | Degré de signification t-test | p |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V1 Brigandage | 12.9 | (32) | 7.3 | (18) | D | * * | .050 |
| V2 Agression physique | 5.2 | (13) | 0.8 | (2) | D | * * | .007 |
| V3 Agression sexuelle | 1.6 | (4) | 1.2 | (3) | D | NS | .735 |
| V4 Arnaque avec des drogues | 54.4 | (135) | 18.1 | (45) | D | * * | .000 |
| V5 Vol d'argent / objets | 23.0 | (57) | 13.0 | (32) | D | * * | .007 |
| V6Vol vélo/ vélomoteur/moto | 14.9 | (37) | 14.1 | (35) | D | NS | .797 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

La proportion de participants qui ont été victimes de l'un des délits mentionnés, pendant les 6 mois qui ont précédé la première interview (A) en question s'est nettement réduite, bien qu'aucune diminution significative ne soit à signaler pour les agressions sexuelles et les vols de vélos, vélomoteurs et motos. Les quatre autres taux d'incidence des victimisations ont connu des diminutions significatives à 5%. A notre avis, ces résultats augmentent la crédibilité des déclarations faites par les personnes interrogées, car il est tout à fait plausible que les agressions sexuelles et les vols de cycles ne soient que très peu influencés par la disparition des contacts avec les scènes de la drogue et par la diminution de l'urgence de l'acquisition illégale de stupéfiants.

### 3.3.3 Taux d'incidence

Le tableau 6 nous donne les éclaircissements suivants sur l'évolution de la fréquence des victimisations subies (taux d'incidence) pendant la période en question de 6 mois:

**Tableau 6:** Comparaison de l'incidence des victimisations subies pendant les 6 derniers mois avant et après l'entrée dans le programme (N=248)

| Type de victimisation | Incidence pendant le 6 mois avant l'interview A | Incidence entre les interviews A et B1(6 mois) | Résultat | Degré de signification t-test, Wilcoxon et test du signe | p |
|---|---|---|---|---|---|
| V1 Brigandage | 0.286 | 0.113 | D | * * | .025 |
| V2 Agression physique | 0.056 | 0.008 | D | * * | .003 |
| V3 Agression sexuelle | 0.16 | 0.16 | E | NS | 1.000 |
| V4 Arnaque avec des drogues | 3.496 | 0.533 | D | * * | .000 |
| V5 Vol d'argent/objets | 0.637* | 0.294 | D | * * | .021 |
| V6 Vol vélo/ vélomoteur/moto | 0.190 | 0.169 | D | NS | .528 |

A= augmentation
E= égalité
D= diminution

* * significatif à 5%
* significatif à 10%
NS non significatif

L'évolution des taux d'incidence coïncide presque parfaitement avec celle des taux de prévalence (tableau 5). D'après ces résultats, le nombre de victimisations subies a nettement chuté, bien que, ce qui est tout à fait plausible, les vols de deux-roues et les agressions sexuelles connaissent une tendance stable.

### 3.3.4 Bilan provisoire

Globalement, les expériences de victimisations ont chuté à peu près parallèlement à la délinquance auto-reportée. Il est en conséquence permis de dire que la baisse de la délinquance globale, comme on peut la déduire de l'évolution de la délinquance auto-reportée, est corroborée par la réduction de la victimisation, les taux d'incidence et de prévalence des victimisations étant une forme de contrôle indirect de la validité des résultats de la délinquance des toxicomanes.

## 4. RESTRICTIONS POUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Des explications des points 2 et 3 du présent texte se dégage une série de restrictions, dont il faudra tenir compte lors de l'appréciation des résultats.

a) Au niveau de la stratégie basée sur l'utilisation des quatre sortes d'indicateurs pour étudier l'impact des essais suisses avec prescription médicale de stupéfiants sur la criminalité des sujets traités, il nous manque tout d'abord les données officielles, c'est-à-dire celles concernant les informations des archives de police et les informations sur le casier judiciaire. Celles-ci sont en train d'être récoltées et ne seront en conséquence disponibles qu'en mars 1997.

b) Pour ce qui est des données disponibles ici, la présente évaluation ne porte que sur environ la moitié des personnes concernées. Il ne s'agit ici que des 248 individus qui ont passé un entretien A et un entretien B1 sur un total de plus de 600 individus qui ont commencé leur traitement depuis le 1er avril 1995. Il est à espérer que l'ensemble des interviews en cours de traitement, questionnaires B1 et B2, sera disponible pour le rapport final de mars 1997.

c) Les données à disposition ne permettent des conclusions que par rapport aux six premiers mois depuis l'entrée dans le projet, c'est-à-dire une mesure à court terme. La question reste donc ouverte de savoir comment les participants vont évoluer lors des six mois suivants. Des mesures à moyen et à long terme seraient utiles afin de déterminer les effets du traitement sur la biographie des individus participant aux essais.

d) Les présentes analyses ne font en aucun cas intervenir des variables indépendantes (par ex. démographiques). Il n'est pas exclu que l'effet des pro-

grammes varie d'une sous-catégorie de toxicomanes à l'autre. L'étude d'éventuels effets différentiels de la prescription d'héroïne chez des sous-populations particulières de toxicomanes sera présentée ultérieurement.

## 5. CONCLUSIONS NÉCESSAIREMENT PROVISOIRES

Les taux reportés de prévalence et d'incidence des délits auto-reportés , aussi bien que ceux des victimisations subies, indiquent une réduction globale de la délinquance chez les participants au projet. Il est évident que lors de toute interprétation des présents résultats à court terme, il ne faudra pas oublier les restrictions de la portée de cette évaluation, comme cela a été expliqué sous chiffre 4.

Il est cependant possible d'avoir un aperçu des comparaisons qui ont été faites entre les périodes avant et après le début du traitement. D'après les tableaux qui ont été présentés dans le présent article, 24 comparaisons de ce genre ont été effectuées. Aucune mesure n'indique une augmentation de la délinquance ou de la victimisation des toxicomanes participant aux essais suisses avec prescription médicale de stupéfiants, seulement 1 montre une stabilité, et les 23 autres indiquent une réduction de la criminalité. Parmi ces dernières, 20 sont significatives au seuil de 10%, dont 16 le sont à 5%.

### Bibliographie


Brochu S., *Drogue & criminalité : une relation complexe*, Les presses de l'Université de Montréal/De Boeck Université/Les presses de l'Université d'Ottawa, Bruxelles, 1995.

Killias M., «Wie lässt sich die Wirkung der Drogenabgabe auf die Delinquenz messen? Zur Reliabilität und Validität von Instrumenten der Delinquenzmessung bei Drogenabhängigen», *Bulletin de Criminologie* 20/2 (1994), 61-79.

Killias M., Uchtenhagen A., «Does Medical Heroin Prescription Reduce Delinquency Among Drug-Addicts ? On the Evaluation of Switzerland's Heroin Prescription Projects and its Methodology», *Studies on Crime and Crime Prevention*, 5/2 (1996), 245-256.

Killias M., Uchtenhagen A., «Méthodologie de l'évaluation des essais suisses avec prescription médicale d'opiacés sous l'angle de la délinquance», *Bulletin de criminologie* 21/2 (1995), 33-48.

Klär I. I., Expertise zur Validität und Reliabilität von Studien zur «selbstberichteten Delinquenz» bei Drogenkonsumenten, Max-Plank-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht, Freiburg i. Br., 1994.

Mino A., *Analyse scientifique de la littérature sur la remise contrôlée d'héroïne ou de morphine*, Expertise rédigée à la demande de l'Office Fédéral de la Santé Publique, Berne, 1990.

OFSP, *La prescription de stupéfiants sous contrôle médical : recueil d'études et d'expériences*, OFSP/Médicine et Hygiène, Genève, 1995.

Rabasa J., Killias M., «La morale de la nouvelle politique suisse en matière de drogue», *Revue international de criminologie et de police technique,* 49/3 (1996), 312-320.